

Droit notarial

Master Droit notarial

 Durée
2 ans

 Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

Présentation

Le **Master droit notarial** permet aux étudiants, grâce à une spécialisation progressive, d'acquérir un socle de compétences fondamentales, théoriques mais aussi pratiques, requises pour l'exercice du métier de notaire. La vocation première de ce master est en effet de former à la profession de notaire.

Le Master droit notarial de l'Université de Lille fait l'objet d'une convention avec l'INFN (Institut national des formations notariales). Il permet une poursuite d'études en DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat), également délivré par l'Université de Lille, dans le cadre de sa convention avec l'INFN. L'étudiant ayant validé le Master droit notarial pourra **intégrer de droit le DESN** pour poursuivre sa formation au métier de notaire.

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation, l'étudiant est en mesure notamment de :

- Rédiger des actes et les clauses spécifiques d'un acte
- Conseiller les personnes dans les domaines de la gestion et de la transmission de leur patrimoine personnel et/ou professionnel
- Conseiller de manière préventive afin d'éviter à vos clients des contentieux ultérieurs

- Préparer les dossiers de successions et de donations
- Informer les personnes sur la portée des engagements et leurs conséquences

Les + de la formation

L'objectif de la formation est à la fois de fournir à l'étudiant un solide bagage juridique de sorte qu'il soit rapidement opérationnel dans une étude notariale, mais aussi de lui permettre d'acquérir une culture juridique, un esprit critique et des méthodes d'analyses nécessaires à une bonne intégration professionnelle et à une progression tout au long de sa vie professionnelle.

Organisation

Organisation

La formation comporte des enseignements dans les matières fondamentales pour l'exercice du métier de notaire. Certains de ces enseignements sont dispensés par des notaires.

Elle est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent une spécialisation progressive de l'étudiant tout au long des 4 semestres :

BBC 1 - Développer et intégrer les savoirs fondamentaux du notariat

BBC 2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés du notariat

BBC 3 - Mobiliser et renforcer ses savoirs en contexte professionnel

Ce master prépare à l'insertion professionnelle des étudiants en imposant un stage en office notarial durant chacune des deux années de ce master (stage minimum de 2 semaines en Master 1, stage minimum de 4 semaines en Master 2) et en les préparant ainsi à l'intégration du DESN (formation assurée en alternance).

Admission

Conditions d'admission

Sur examen du dossier universitaire, du CV et d'une lettre de motivation. La réalisation de stages au sein **d'une étude notariale est fortement recommandée.**

Déposez votre candidature en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

Et après

Poursuite d'études

DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat)

Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ : Notariat

MÉTIER VISÉ : Notaire

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sandrine Chassagnard-Pinet

✉ sandrine.chassagnard-pinet@univ-lille.fr

Établissement(s) partenaire(s)

INFN (Institut national des formations notariales)

↗ <https://www.infn.fr/sites-enseignement/lille/>

Lieu(x)

📍 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

Campus

🏫 Campus Moulins Lille